



## Commission permanente de mai 2008 : L'égalité entre les hommes et femmes dans la vie locale par la preuve



### Commission du Conseil régional

Hôtel de Région – Nantes  
Lundi 26 mai 2008

Déjeuner de presse en présence de  
Jacques Auxiette  
Yannick Vaugrenard  
Sylviane Bulteau

## Dossier de presse

### Sommaire

- |   |      |
|---|------|
| ① Egalité Homme Femme : la politique par la preuve          | p 2  |
| ② Les Pays de la Loire, la Région de la connaissance        | p 3  |
| ○ Education et enseignement supérieur                       |      |
| ○ Apprentissage et formation professionnelle                |      |
| ○ Recherche et développement technologique                  |      |
| ○ Culture, sports et loisirs                                |      |
| ③ Région leader du développement durable                    | p 6  |
| ○ Action économique   |      |
| ○ Environnement et cadre de vie                             |      |
| ○ Solidarités humaines et territoriales                     |      |
| ○ Transports et déplacements                                |      |
| ④ Démocratie régionale : vers un nouveau gouvernement local | p 10 |
| ○ Affaires européennes et internationales                   |      |



## Commission permanente de mai 2008 - 40 M€ pour le développement des Pays de la Loire 1ères concrétisations de la Charte européenne en faveur de l'égalité entre les hommes et femmes dans la vie locale

La Commission permanente du Conseil régional, réunie le 26 mai 2008 sous la présidence de Jacques Auxiette, a voté un montant total de crédits de 40 M€, contribuant ainsi notamment au développement de l'économie et de l'emploi. Les dossiers votés couvrent l'ensemble des compétences et des commissions sectorielles de la Région. Ils sont la traduction concrète des orientations politiques de la majorité telles qu'elles ont été formulées dans le budget primitif, s'inspirant du Manifeste régional. Voici les principales décisions adoptées lors de cette commission permanente.

### Egalité Homme – Femme : nouvelles décisions concrètes après la signature de la charte européenne

A la suite de la signature par la Région, le 10 avril dernier, de la **charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale**, le soutien de la Région aux actions et aux structures qui promeuvent l'égalité entre les hommes et les femmes trouvent de nouvelles concrétisations lors de cette commission permanente :

#### 1. Convention triennale avec l'Union régionale des centres d'information des droits des femmes et des familles (23 335 €) et soutien au développement des antennes départementales (60 000 €) d'information sur les droits des femmes et des familles.

L'Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles des Pays de la Loire est un partenaire important de la Région pour les questions ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes. La Région subventionne depuis plusieurs années l'association pour ses actions de formation au titre du volet formation professionnelle.

Désormais, en complément de ces actions de formation, avec la signature de la convention complémentaire au Contrat de projets Etat Région 2007-2013 signée par l'Etat et la Région pour 2008-2010 relative à la promotion de l'égalité hommes-femmes, l'Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles des Pays de la Loire devient le principal interlocuteur de la population notamment en zone rurale sur les droits des femmes et des familles.

Conformément à cette convention complémentaire, l'aide régionale à l'ensemble des centres d'information sur les droits des femmes et des familles s'élève à :

- 60 000 € par an pendant trois ans, destinés à l'information sur l'élargissement des choix professionnels des femmes
- 87 124 € par an pendant trois ans destinés à la coordination des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles et au développement des permanences juridiques. Sur cette dotation, 23 335 € sont affectés à l'Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles pour ses actions de coordination, veille informative et ingénierie ; 63 789 € feront l'objet de conventions particulières avec chaque centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

#### 2. Avenant à la convention cadre pour le Prix de la vocation scientifique et technique - de 32 à 36 000 €

Plusieurs actions sont déjà réalisées dans les politiques publiques régionales qui s'inscrivent dans les objectifs définis par la **Charte européenne**, que ce soit dans les champs de la santé, de l'éducation, du transport, du développement économique ou des politiques de territoire. Dans le domaine de la formation et de l'éducation, la Région s'est par exemple engagée sur des journées découvertes destinées à familiariser les jeunes femmes à des métiers dans des secteurs traditionnellement dits masculins comme l'agriculture, l'industrie ou le BTP. Elle finance également deux stands « bâtisseuses d'avenir » utilisés dans le cadre de journées portes ouvertes des professionnels, sur le salon de l'emploi et de la formation, aux olympiades des métiers, au salon Artibat, entre autres, afin de sensibiliser les jeunes femmes à l'intérêt des métiers du bâtiment et des travaux publics.

Elle s'est associée au **Prix de la Vocation scientifique et technique pour les jeunes filles**, organisé au plan national dans l'objectif de diversifier leurs choix scolaires et professionnels et d'encourager les parcours de formation scientifique et technique. Ce Prix **valorise et encourage les projets de formation innovants dans des domaines où les jeunes filles sont peu représentées**.

Il s'adresse aux jeunes filles sous statut scolaire ou en alternance dans les CFA gérés par des lycées. Elles doivent avoir obtenu leur baccalauréat dans l'académie de Nantes, entrer en septembre 2008 en première année à plein temps dans l'enseignement supérieur, dans un cursus scientifique, technique ou technologique. Le nombre de prix décernés par la Région passe en 2008 de 32 à 36. Avec l'Etat et la Conférence Régionale des Grandes Ecoles, **ce sont désormais 74 prix (+ 8) de 1000€ qui sont remis aux lauréates**.

### 3. Convention triennale avec l'association « archives du féminisme » - 8 000 € par an

L'Université d'Angers a passé une convention avec l'association « Archives du féminisme », 22 rue Chef de Ville à Angers (Maine et Loire – 49) afin de l'accueillir dans sa bibliothèque universitaire.

Cette association a pour objectifs de préserver et de valoriser les archives et les recherches sur le féminisme.

Dans le cadre du contrat Etat-Région 2007–2013, il a été décidé de compléter les engagements de l'Etat et de la Région en concluant des conventions complémentaires notamment sur les thèmes relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que sur l'accès aux droits pour les femmes.

Cette structure a obtenu de la délégation régionale aux Droits des Femmes une subvention de 8 000 € par an de 2007 à 2009.

La Région apporte une aide du même montant sur trois ans, de 2008 à 2010. Cette aide régionale permettra à l'association de promouvoir ses actions, de poursuivre la réalisation et la mise en ligne d'une exposition virtuelle par an sur le site internet MUSEA et de réaliser des entretiens filmés avec des figures marquantes du féminisme.

### 4. Le soutien à la course Elle et lui

Organisée le 17 mai dernier sur l'hippodrome de Nantes, par la section Beaulieu Racing club Nantais, affilié à la Fédération française d'athlétisme (550 licenciés répartis en 6 sections). La course « Elle et Lui » s'est tenue le 17 mai 2008 sur l'hippodrome de Nantes. Il s'agit d'une course en couple, le temps enregistré pour le couple étant celui du dernier ou de la dernière arrivé(e). – 1000 €, cette compétition véhicule des valeurs, telles le respect et la solidarité entre les hommes et les femmes, l'égalité des chances...

## Les Pays de la Loire, région de la connaissance

### Education et Enseignement Supérieur

5,77 M€

La Région des Pays de la Loire a mis en œuvre depuis 2004, une politique en faveur de tous les jeunes afin que ceux-ci puissent se construire un avenir à la hauteur de leurs attentes et aux besoins de notre société.

Les actions mises en œuvre - plan quinquennal d'investissement, programme des actions éducatives, aides directes sur les livres scolaires ou l'équipement professionnel - témoignent de cet engagement pour que les lycéens connaissent une amélioration de leurs conditions d'études. Parallèlement, la Région s'est engagée auprès des acteurs universitaires, de manière très volontariste, notamment grâce à la contractualisation sur des projets portés par les trois universités de la Région.

Au-delà, les décisions du gouvernement de réduire les budgets alloués au système public d'Education nationale (suppression de 11 000 postes dès la rentrée prochaine, Bac Pro en 3 ans au lieu de 4, réforme des programmes...), inquiètent l'ensemble de la communauté éducative et notamment les jeunes.

Les rencontres avec les proviseurs et les gestionnaires, dans les réunions départementales qui viennent de se dérouler, ont permis de confirmer les inquiétudes pour les années à venir des conditions d'exercice dans les établissements. Parallèlement, le monde de l'éducation et les jeunes expriment de nouvelles attentes des politiques régionales, notamment en moyens pour l'action pédagogique.

Ce contexte national et les politiques régionales conduiront demain, à renforcer le rôle de la Région comme partenaire du système public d'éducation, dans un souci de complémentarité pour que son ambition de Région de la Connaissance soit, demain, une réalité.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, cette Commission permanente a voté :

- **150 000 €** en faveur de l'**Université de Nantes** pour l'acquisition d'équipements de l'Institut d'Economie et de Management de Nantes - Institut d'Administration des Entreprises
- **117 000 €** en faveur de l'**ENITIAA** - Ecole Nationale d'Ingénieurs des Techniques et Industries Agricoles et Alimentaires de Nantes pour la réalisation de ses investissements,
- **87 000 €** en faveur de l'**Institut Catholique des Arts et Métiers de Carquefou (44)** pour l'acquisition de ses équipements

### Apprentissage et Formation professionnelle et emploi

10 M€

#### APPRENTISSAGE

Les financements d'investissements immobiliers, mobiliers et d'équipements aux CFA matérialisent les engagements pris dans le cadre du SREF, et contribuent notamment à renforcer la qualité de la formation, à améliorer les conditions de vie et de formation des apprentis :

Au titre de la construction de bâtiments, de la restructuration et de l'aménagement de locaux, les élus ont voté une subvention de **377 522 €** :

- 15 366 € pour le remplacement de châssis fenêtres du **CFA du Lycée Jules Rieffel, - Saint Herblain (44)**
- 78 395 € pour l'aménagement et la réhabilitation de locaux du **CFA de la Chambre de Commerce et d'industrie de Loire Atlantique,**

- 68 627 € pour la rénovation et la mise aux normes de sécurité des salles d'activités et de l'internat pour le **CFA des MFR de Loire Atlantique – St Etienne de Montluc (44)**,
- 31 096 € pour le remplacement des chaudières et système de chauffe du **CFA de l'AFROPROBAT de la Sarthe (72)**
- 161 638 € pour la construction d'une salle de Travaux pratiques fleuristes pour le **CFA des MFR de Vendée – La Louisière les Herbiers (85)**

Trois subventions complémentaires en investissements immobiliers pour 3 organismes de formation :

- 275 080 € pour la poursuite de la remise en état des toitures du **CFA de la Chambres des Métiers de Loire Atlantique**,
- 1 509 521 € pour la poursuite de l'extension du centre Pierre Cointreau à Angers pour le **CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire**
- 190 903 € pour l'extension de l'étage du bâtiment d'administration du **CFA de l'AFORBAT de Vendée**
- 550 000 € pour la poursuite de la construction des ateliers de pose et réaménagement des ateliers d'électricité et multi énergie du **CFA de l'AFORBAT de Vendée**

#### Dossiers d'équipements 2008 – 1 402 975 €

- 56 077 € pour un véhicule porteur pour le CAP Conducteur routier de l'AFTL à Sainte Luce sur Loire (44)
- 59 385 € pour des équipements pédagogiques pour les ateliers du CFA de l'AFORBAT 49,
- 462 105€ pour des équipements pédagogiques, matériel et logiciel informatiques pour le centre Pierre Cointreau à Angers du CFA de la Chambres de Commerce et de l'Industrie du Maine et Loire,
- 84 105 € pour un centre d'usinage et des équipements périphériques pour l'AFPI du Mans (72)
- 68 166 € pour des équipements pédagogiques, du matériel et des logiciels informatiques pour le CFA AFORBAT Vendée,

#### Dispositif Régional d'Appui à la Qualité et à l'Innovation : soutien à la mobilité internationale des apprentis

Au-delà de la qualification professionnelle et de l'élévation du niveau de connaissances des apprentis, la Région veut favoriser leur développement de citoyens autonomes et responsables. Les orientations du Dispositif Régional d'Appui à la Qualité et à l'Innovation concernent notamment la mobilité européenne et internationale des apprentis. Il s'agit de favoriser la découverte et la connaissance par les apprentis d'autres cultures et contextes professionnels et de développer leur autonomie et leur conscience européenne.

Neuf CFA ont sollicité la Région pour la réalisation de projets de séjours à l'étranger pour les années 2007/2008 et 2008/2009 pour un montant total de subventions de **229 120 €**

- AFBTP 44 (Association pour la Formation Professionnelle dans le Bâtiments et les travaux Publics de Loire Atlantique) Saint Herblain – Voyage pédagogiques « Porcelanosa » en Espagne pour les apprentis de 2<sup>e</sup> année BP Carrelage (11 apprentis – 1802€)
- AFFIG (Association de Formation pour l'Imprimerie et l'Industrie Graphique) Nantes – voyage d'étude en Allemagne pour les 1<sup>ere</sup> années de BTS communication et industries graphiques pour se rendre du salon « Drupa » (24 apprentis -6000 €)
- Agri Rieffel – LEGTA Jules Rieffel St Herblain – une expérience de mobilité européenne en Belgique pour 17 apprentis (6 665.50€) et un séjour pédagogiques européen à Barcelone pour 31 apprentis (5300€)
- CIFAM – chambre des Métiers Ste Luce sur Loire - une formation linguistique et culturelle préparatoire au programme TOPE PARTENAIRE (20 apprentis – 2500€) ; un séjour découverte en Angleterre, visite des entreprises des métiers de la bouche et de l'hôtellerie ( 25 apprentis – 5600€) ; un séjour découverte en Irlande, visite des entreprises des métiers de la bouche et de l'hôtellerie (25 apprentis – 7000€)
- Education Nationale 44 – LP Michelet Nantes – Voyage à Cambridge pour 19 apprentis en 1<sup>ere</sup> année de BAC PRO Travaux Publics – 4000 €
- Association Ouvrière des Compagnons du Devoir – Angers – 9 actions de mobilités ou échanges avec un pays d'Europe au total 139 apprentis concernés – 12 0748€
- Esa Angers – Ecole supérieur d'Agriculture – 5 voyages collectifs à finalité linguistique et deux séjours individuels d'immersion professionnelle - 200 apprentis – 48 304€
- MFR La Roche sur Yon, un voyage d'étude au Bénin pour 15 jeunes en pré - apprentissage (6200 €) ; un échange d'apprentis franco-allemands pour 14 apprentis en BP Boulanger, BP Coiffure et BAC Pro Mécanique Auto (15 000 €)

## FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- Les parcours professionnels étant de plus en plus marqués par des changements plus subis que voulus par les salariés obligent à des reconversions. Pour ces raisons, il est important que la formation professionnelle continue soit qualifiante et atteigne le même niveau de qualité que la formation initiale. La formation tout au long de la vie prend toute son importance puisqu'elle permet l'adaptation constante et l'innovation. Par son **programme régional de formation qualifiante**, la Région concrétise cette volonté avec le vote d'un crédit supplémentaire de 5 200 000 €, portant l'enveloppe globale annuelle à 20 200 000€ (pour répondre rapidement aux 270 lots retenus par la commission d'appel d'offre).
- Face à ces parcours professionnels non linéaires et à l'allongement du nombre d'années de travail, il est nécessaire d'assurer une nouvelle sécurité sociale professionnelle faisant des périodes de chômage qui s'intercalent entre les périodes d'activité non pas des moments d'échec mais des périodes de qualification, valorisant le passé professionnel des personnes en vue d'assurer leur rebond. Il faut garantir à chaque stagiaire, dans la construction de son parcours de formation, la prise en compte des acquis de son passé professionnel. C'est l'objet du partenariat entre la Région, l'Assedic et les organismes valideurs pour la **prise en charge des prestations d'accompagnement des demandeurs d'emploi candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience**. (83 940 €).

- La Région oriente, par ailleurs, ses interventions sur la **promotion des métiers**. L'association AVENIRS propose ainsi aux jeunes saumurois (49) de mieux appréhender le tissu économique et de les aider dans leurs choix d'insertion professionnelle et sociale. L'association prévoit la réalisation des journées des professions, de rencontres thématiques et de visites d'entreprises. (5000 €)
- L'éducation et la formation sont les outils indispensables d'un développement durable des territoires. Un territoire ne saurait se développer sans accès équitable de ses habitants, notamment des femmes, au savoir et à la formation. La préoccupation de donner une traduction concrète à l'égalité des droits conduit la région à soutenir des initiatives d'actions de formation telles que celles présentées par l'**Union Régionale des Centres d'information des Droits des Femmes**. Ce soutien s'élève à **60 000€**.
- **Emploi-tremplin :**  
Un emploi tremplin est pris en charge pour la Société Coopérative d'Intérêts Collectifs Haute Mayenne Bois Energie (53) (SCIC HMBE) sur le territoire du Pays de Haute Mayenne.  
Le poste : Chargé de développement Plate Forme Energie Bois dont la mission sera de développer une filière bois énergie à partir des ressources locales. La SCIC HBME proposera aux consommateurs de bois un produit ayant tous les atouts du développement durable. Les Cofinanceurs seront : Communauté de Communes du Pays de Mayenne, Communauté de Communes de l'Ernée, Communauté de Communes de Villaines, Communauté de Communes du Bocage Mayennais, Communauté de Communes des Avaloirs, Communauté de Communes du Horps Lassay

## Recherche et Développement Technologique, Affaires Interrégionales, Européennes & Internationales, Démocratie Territoriale 1,26 M€

### RECHERCHE

Dans le cadre du soutien **aux grands équipements structurants et aux équipements en matière de recherche**, sont décidés :

- La délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat à la Région pour les opérations immobilières de l'**Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes** prévues dans le cadre du CPER 2007-2013,
- **Une aide de 760 000 €** pour le démarrage de l'opération de construction / réhabilitation des **bâtiments de la Fédération de Recherche de l'Université du Maine**.

Dans le cadre du **soutien aux programmes interrégionaux**, l'accompagnement de projets agronomiques se caractérise par :

- **Une aide de 74 724 €**, répartis entre l'IFREMER, l'ENITIAA et l'ENVN pour la réalisation du programme sur la caractérisation et la maîtrise des composés de la fumée déposée sur le saumon lors du fumage par atomisation d'extraits liquides, en comparaison avec les autres modes de fumage, monté par le **Pôle Agronomique Ouest** ;
- une subvention de **25 000 € à l'INRA du Rheu**, à parité avec la Région Bretagne, pour poursuivre le montage d'un projet européen animé par OUEST-Génopele.

Au titre du **soutien aux actions de diffusion de la culture scientifique et technique**, l'actualisation et l'enrichissement du portail [isciences.fr](http://isciences.fr) et la création de la mise en scène engagée dans la phase de dépôt du projet « Ville européenne des Sciences au Grand Palais à Paris », du 14 au 16 novembre 2008, portés par le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle « Terre des Sciences ».

Au titre du **soutien à l'organisation des manifestations scientifiques**, une enveloppe de 48 100 € est adoptée pour l'attribution aux établissements d'enseignement supérieur des Pays de la Loire.

### DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Dans le cadre du **soutien aux activités de transfert et de développement technologique des entreprises**, la Technopôle du Mans est aidée pour le fonctionnement du syndicat mixte ( 88 880 €) et pour les activités menées par l'incubateur Emergence (43 000 €).

#### Pour l'Innovation Numérique.

Après l'opération réussie du « Carrefour des Possibles » en 2007, une déclinaison régionale d'actions nationales de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) est prévue en Pays de la Loire (actions régionales d'animation et de valorisation de l'innovation numérique).

## SPORT

Par sa volonté et son soutien, en ayant mis en places des conventions d'objectifs, la Région des Pays de la Loire contribue très largement à la réussite des clubs et sportifs ligériens, sur et en dehors du territoire. Cette commission permanente apportera un soutien exceptionnel associé aux résultats du **Cholet Basket** (10 000 €) qualifié pour la coupe ULEB 2008/2009 et la **Vaillante Angers Tennis de Table** (5 000 €) qualifiée en finale de la Coupe d'Europe, premier club ligérien à accéder à un titre européen.

L'ensemble des dispositifs mis en place pour le sport de haut niveau n'aurait pas de sens, s'il n'y avait une **politique sportive régionale en faveur du sport pour tous** : **195 600 €** sont ainsi adoptés au bénéfice de **29 manifestations sportives** et allouées aux associations, aux ligues, aux collectivités locales ou aux fédérations sportives qui participent à l'animation et au dynamisme du territoire. Sont ainsi aidés les **internationaux de tennis de la Roche sur Yon pour 5000€** ou le **Mondial du Lion au Lion d'Angers pour 49 000€**.

## CULTURE

## Actions territoriales et arts de la scène

Afin de développer la culture pour tous, permettre de découvrir la richesse culturelle régionale sur le territoire et en dehors, la Région des Pays de la Loire répond présente par différents soutiens :

- aux **ensembles musicaux** : de musiques actuelles avec notamment l'association Cultures Bar Bars pour 15 000 € ou l'association Centre régional pour la diffusion du Jazz avec 30 000€ - et de musiques anciennes tel A Sei Voci (pour 57 000 €) de rayonnement régional ou national,
- par de **nombreux festivals** (comme les Escales de Saint Nazaire pour 90 000€ ou Les trois Eléphants pour 35 000 €), ou des projets exceptionnels comme la tournée régionale de la compagnie Royal de Luxe avec leur spectacle « Les cauchemars de Toni Travolta » pour 100 000€, une comédie musicale de rue qui sera diffusée dans les cinq départements ligériens du 8 au 25 juillet prochain.

## Arts visuels

Prenant en compte l'aménagement du territoire par sa politique de soutien à l'investissement culturel, la Région des Pays de la Loire apporte lors de cette commission permanente 122 664 € à l'association **Cinéma St Laurent à Blain** (pour afin que celui-ci puisse effectuer des travaux de modernisation).

La Région accompagne les arts visuels et plastiques : un tiré à part de la revue 303 dédié à l'artiste J.M. Sanejouand sera financé à hauteur de 12 000 €.

A travers son comité technique, la Région examine des projets au titre du **fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle**, 14 projets de films ont été retenus compte tenu de leur intérêt régional. Par ailleurs, il favorise la diffusion, sur le territoire d'un cinéma de qualité grâce à des manifestations mettant en avant des cinématographies peu diffusées, telle que « La longue nuit du court » (pour une aide de 5 000€).

## Livres, culture scientifique et technique

Depuis 2004, la Région des Pays de la Loire a initié une politique ambitieuse d'accès au savoir dont la lecture est un axe majeur. Afin de multiplier les occasions de rencontres **avec la lecture et l'écrit**, la Région apporte une aide à des structures d'organisation de résidences d'écrivains et d'activités littéraires ainsi qu'à des structures littéraires conventionnées : sont notamment soutenues les activités de la **Maison de la poésie de Nantes** pour 30 000€ ou de l'association **Lecture en Tête** pour 24 000€.

## Vie associative, jeunesse et citoyenneté

Quel que soit leur domaine d'intervention, les associations dynamisent la vie locale, impulsent la cohésion sociale et territoriale, et contribuent à la solidarité entre les habitants d'un territoire : l'**association Métisse à Nantes** (5 000€) et l'association **Mayenne Positive International Laval** (1 000€) participent par leurs actions, à la vie citoyenne sur le territoire.

La Région contribue, par son **fonds d'intervention Jeunesse** à soutenir les projets portés par des associations de jeunes. 4 projets seront soutenus dans les départements de Loire Atlantique, de Maine et Loire et de Vendée lors de cette commission :

- 2 000 € à l'association « Comme Elle Dit », portée par 6 jeunes âgés de 23 à 24 ans, organise les 30 et 31 mai la 3ème édition du festival « Les Jolies Rencontres » au parc du château de Port Mulon à Nort-sur-Erdre. La programmation de ce festival se veut très éclectique : théâtre amateur, musique traditionnelle balkanique et musique électronique
- l'association Bigachamo de Martinet (85) - 1 500€
- Association Westeam Production (Nantes - 44) – 1500 €
- Association Maraboule (Angers - 49) – 1000 €

Enfin, la Région est soucieuse de la valorisation de son patrimoine régional. Parmi différentes actions aidées, elle accompagne la **2ème édition des Rencontres du Fleuve** (à hauteur de 75 000€) qui se dérouleront du 5 au 15 juin 2008 sur les bords de Loire.

# Les Pays de la Loire, leader du développement durable

## Action Economique

4,08 M€

Le **soutien à l'économie de proximité et à la création d'entreprises** : ce sont les deux axes majeurs de l'aide régionale à l'action économique de cette Commission permanente.

- En premier lieu, la Commission permanente a renouvelé la **convention avec la Chambre régionale d'économie sociale**. Depuis 2005, la Région des Pays de la Loire mène une politique volontariste pour le développement de l'Economie sociale et solidaire. Les entreprises qu'elle regroupe représentent en région un poids économique conséquent avec trente-cinq mille établissements, cent soixante mille salariés et plus de trois milliards d'€ de masse salariale. Cette filière dispose d'un fort potentiel en termes de développement d'emplois, de valeur ajoutée économique, de formes de gouvernances alternatives fortement inscrites dans les territoires, d'innovation dans la réalisation de services d'intérêt général. Au vu du bilan des trois années écoulées, la Région vote une enveloppe de **190 000 €** pour la réalisation du plan d'actions 2008-2010 de la CRES qui se déploiera sur trois axes : l'observation économique du secteur de l'Economie sociale et solidaire, la gouvernance des entreprises et la promotion du secteur.
- Au-delà de cet appui à la structuration des réseaux qui comprendra également le financement de démarches collaboratives :
  - **80 132 € pour le soutien à une démarche collaborative d'entreprises de services à la personne**

En Pays de la Loire, soixante-dix-sept pour cent des prestations de services à la personne sont assurées par des entreprises de l'Economie sociale et solidaire. L'action de la Région vise à les accompagner dans un contexte d'ouverture du marché afin que le tiers-secteur puisse y maintenir sa place et que ses entreprises y développent leur activité.

Les enjeux du marché des services à la personne supposent que les entreprises créent des services innovants, de qualité, adaptés aux besoins de plus en plus variés pour des clients de plus en plus nombreux. A cet égard, le Fonds régional d'aide au conseil des entreprises de l'Economie sociale et solidaire permet d'accompagner les entreprises désireuses d'engager une démarche qualité.

Ce dispositif est également accessible aux entreprises de l'Economie sociale et solidaire qui souhaitent se regrouper sous une forme sociétaire, notamment coopérative. Le Fonds régional de capital solidaire « Pays de la Loire Solidaire », outil de levier bancaire mis en œuvre par la Région avec la Caisse des Dépôts, permet de favoriser la capitalisation de ces entreprises dans le cadre de ces regroupements.

**L'IMIS-ESTHUA de l'Université d'Angers**, reconnue dans ses missions de recherche et de formation aux métiers de services, a initié une démarche avec des entreprises régionales du secteur et leurs organisations professionnelles.

**Cette démarche collaborative entre l'Université, les entreprises, leurs organisations professionnelles mais aussi leurs donneurs d'ordre publics et privés** vise pour les opérateurs de services à la personne à :

- se préparer et appréhender leur développement dans le nouveau contexte de concurrence et d'évolution des savoir-faire,
- enrichir leurs compétences et celles de leurs personnels,
- mettre en œuvre toutes les possibilités d'innovation et de progrès dans les services proposés (services à la personne au sein des lieux de vie mais aussi au profit des salariés dans les entreprises),
- apporter une réponse de qualité aux besoins de services à la personne dans un souci de proximité et d'adaptabilité.

La démarche s'inscrit dans un cadre partenarial mobilisant des acteurs représentatifs de la filière. L'IMIS-ESTHUA a d'ores et déjà mobilisé l'ADMR, Familles Rurales, la FEPEM (Fédération Nationale des Particuliers Employeurs), l'AGEFOS PME et l'Entreprise Générale des Services.

- **8 000 € pour la quatrième édition de la semaine du microcrédit organisée par l'ADIE**

L'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur propre emploi grâce au microcrédit. Depuis sa création en 1989, elle a financé sur l'ensemble de la France, plus de quarante-cinq mille créations d'entreprises générant ainsi plus de cinquante-quatre mille emplois.

Les trois missions de l'ADIE consiste à :

- financer des projets de créations d'entreprises par des personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire classique,
- accompagner les micro-entrepreneurs pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité,
- contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du micro-crédit.

Afin de disposer d'un environnement favorable à la création d'entreprise, la Région a choisi de s'appuyer sur les réseaux régionaux spécialisés dans ce domaine. C'est ainsi qu'elle a, entre autres, conclu une convention triennale avec l'ADIE abondant son fonds de prêts d'honneur à hauteur de 510 000 € pour trois ans (2006-2008). **En 2007, l'ADIE a accompagné la création de 486 entreprises contribuant à la création de 675 emplois en Pays de la Loire.**

Fort du succès des trois éditions précédentes, l'ADIE prépare la **4ème édition de la semaine du microcrédit**, événement national qui aura lieu **du mardi 3 au samedi 7 juin** prochains. Comme en 2007, les forums seront organisés dans des lieux publics à forte fréquentation (centres commerciaux, maisons de l'emploi, ANPE,...) dans les principales villes de la région : Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Le Mans et La Roche sur Yon.

Par ces actions conjuguées, l'objectif est de contribuer à la **structuration et au développement des entreprises de l'économie sociale solidaire et favoriser ainsi la création d'emplois durables**. Sur le secteur spécifique des services à la personne, il s'agit aussi de maintenir et développer la place des entreprises de l'économie sociale et solidaire sur un marché en pleine ouverture sur

lequel elles doivent être en capacité de créer des services innovants, de qualité, adaptés aux besoins de plus en plus variés pour des clients de plus en plus nombreux.

#### **Développement industriel - Fonds d'appui aux filières : 654 910 €**

- **104 000 € pour le Fonds Régional à l'Innovation (FRI) avec OSEO**
  - **24 000 €** pour **CODE LUTIN - Saint Sébastien (44)** - Cette jeune société est spécialisée dans le développement de logiciels à base de composants sous licence libre. Le projet présenté a pour objet une étude de faisabilité pour le développement d'un moteur de simulateur standardisé. Ce projet s'accompagne de la création d'un emploi, dédié à la mise en œuvre du projet.
  - **19 000 €** à **BITASOFT - Nantes (44)** - société créée en 2004, est un éditeur de logiciels et de solutions métiers intégrées en mode ASP et SAAS (Software as a service). Le projet porte sur une étude technico-économique préalable au lancement du projet eLabspace (espace collaboratif destinée aux chercheurs)
  - **40 000 €** à **SERITIP - La Roche sur Yon (85)** - SERITIP fait partie du groupe TIP (60 personnes), leader du marquage industriel et publicitaire sur le marché français. Spécialisée dans la fabrication de produits à haute valeur ajoutée, SERITIP souhaite évaluer la faisabilité technico-économique de 2 nouveaux produits : application aéronautique, hautes températures en partenariat avec la PFT Automatismes et Composites de La Roche-sur-Yon et le laboratoire CREACOL (64).
  - **21 000 €** à **MYG DECKING - Saint-Viaud (44)** - MYG DECKING est une société de menuiserie spécialisée dans la réalisation de sols en teck destinés à l'aménagement extérieur des ponts de bateaux (AKER représente 50 % de son CA) ; elle emploie 20 personnes. Le projet vise à trouver un substitut au teck de Birmanie, bois très prisé dans le monde du nautisme alors que la Birmanie fait l'objet d'un embargo mondial pour ses exportations. L'étude de faisabilité porte sur un nouveau procédé de traitement du bois développé par LAPEYRE et qui serait appliqué à de nouvelles essences de bois.
- **40 000 €** pour le soutien à l'animation du **pôle ELASTOPOLE** pour l'année 2008
- **206 000 €** à l'Association pour la Promotion de l'Habillement de l'Ouest en vue de contribuer à la mise en place du Contrat de Développement de la Filière Textile Habillement,
- **60 050 €** au projet d'Alliance "Oil and Gas" (Filière Offshore connexe à la Filière navale) réunissant les sociétés SMCO, GTIM ATLANTIC et EURACONCEPT,
- **98 860 €** à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire pour la poursuite du programme d'action collective relatif à la « Vitalisation et la valorisation de la filière électronique, informatique et communication ».

#### **ECONOMIE DE PROXIMITE ET CREATION D'ENTREPRISES - AIDES A LA CREATION D'ENTREPRISES**

Le Conseil Régional des Pays de la Loire affecte **270 500 €** pour **6 projets** qui généreront la **création de 134 emplois**

- **200 000 € au titre du dispositif PRCE – Industrie (Prime régionale à la création d'entreprise industrielle)**
  - **50 000 €** à la société L.I.N. à LONGUE JUMELLES (49 – Maine et Loire) qui conçoit et fabrique des produits alimentaires et compléments alimentaires diététiques et biologiques et prévoit le recrutement de dix salariés,
  - **50 000 €** à la société ABILMO à SABLE SUR SARTHE (72 – Sarthe), qui conçoit et loue un système de chambres pliables, transportables à moindre coût, pour répondre aux besoins temporaires d'hébergement non couverts par le parc hôtelier local (par exemple lors d'événements ponctuels de grande ampleur). L'entreprise prévoit le recrutement de vingt-et-un salariés dont dix sont pris en compte au titre de la PRCE-Industrie,
  - **50 000 €** à la société SCOM à PONTVALLAIN (72 – Sarthe) qui propose des prestations de service ou de sous-traitance en maintenance industrielle, charpente et serrurerie ainsi qu'une activité d'oxycoupage pour le compte d'industriels : elle envisage la création de dix emplois à trois ans,
  - **50 000 €** à la société VENDEE FLUIDE ENERGIE à DOMPIERRE SUR YON (85 – Vendée), qui propose une activité de conception en bureau d'étude, et de fabrication en atelier d'armoires électriques pour des collectivités et des clients industriels et tertiaires: elle prévoit la création de quarante emplois à trois ans, dont dix sont aidés au titre de la PRCE-Industrie.
- **25 500 € pour l'appui à la création de Groupement d'employeurs (Prime régionale à la création de groupement d'employeurs)**

Le GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DE LA JULIERE, situé à MACHECOUL (44 – Loire Atlantique), est spécialisé dans la mise à disposition de personnels présentant des compétences agricoles et maraîchères. Il regroupe cinq exploitations agricoles du secteur du maraichage du sud de la Loire-Atlantique et du nord de la Vendée. Il est issu de la SCEA VENDEA, société scindée en trois qui a décidé de transférer son personnel (soixante-et-onze salariés) au groupement pour gérer leur mobilisation sur ces trois structures : ces soixante-et-onze salariés qui ne sont pas des créations d'emploi ne sont pas pris en compte dans le calcul de la PRCE-Groupements d'employeurs. Le groupement a pour vocation de dépasser le cercle des sociétés issues de la SCEA VENDEA et deux autres entreprises maraîchères l'ont rejoint dès sa création. Il cherche en outre à accueillir d'autres adhérents sur des secteurs d'activité plus variés que le maraichage (viticulture et agriculture). Il prévoit sur trois ans la création de vingt autres emplois en CDI dont quinze sont aidés au titre de ce dispositif. Parmi ces quinze emplois, deux seront des emplois de cadre.

- **45 000 € pour l'appui à la création d'entreprises de services à la personne (prime à la création d'entreprise de services à la personne)**

En recherche d'emploi, la gérante de la SARL AAD 44 et son associée ont créé leur entreprise de services à la personne en octobre 2007. Depuis l'obtention de l'agrément qualité, cette entreprise développe un ensemble de prestations de services à domicile auprès des familles, des seniors et des personnes dépendantes sur Nantes (44 – Loire Atlantique), La Baule (44 – Loire Atlantique) et Saint Nazaire (44 – Loire Atlantique).

Très sensibilisées à l'exigence qualité dans leurs expériences professionnelles passées, elles ont d'ores et déjà mis en place les outils nécessaires à l'obtention de la certification selon la norme AFNOR. Plusieurs référencements sont également en cours auprès d'enseignes nationales : la Poste-Génius, Domiserve, Serena, Fourmi verte, ... Actuellement, AAD 44 emploie 5 personnes : la gérante, une responsable administrative, un superviseur-commercial et deux intervenantes à domicile. Le plan de recrutement prévoit la création de trente-trois emplois d'ici la fin 2010.

### **Développement agricole - Compétitivité des industries agro-alimentaires**

Le Conseil Régional des Pays de la Loire accorde 616 050 € pour le renforcement de la compétitivité des industries agro-alimentaires

- **346 200 € pour 5 aides régionales aux investissements des industries agroalimentaires**
  - **33 800 € à EURL FRANSAL à Montreuil-Bellay (49)** - Salaison, fabrication et commerce de gros, demi-gros et détail de charcuteries sèches) pour la modernisation de l'outil de production
  - **57 000 € à SA Claude COUTHOUIS à Challans (85)** - Abattage et découpe de volailles pour l'augmentation des capacités de production et amélioration des conditions de travail
  - **57 500 € à SARL A.O.C. à Saint-Julien-de-Concelles (44)** - Conditionnement de légumes frais – pour un investissement en matériels de conditionnement et de stockage
  - **98 600 € à SARL QUALINANTES aux Sorinières (44)** - Conditionnement de légumes frais – pour l'investissement en matériels de conditionnement et de stockage
  - **99 300 € à Société LANGLOIS CHATEAU à Saumur (49)** - Production, élaboration, élevage, achat et vente de vins – pour l'aménagement de locaux de pressurage et de vinification
- **250 000 € pour le projet du Domaine des Rues de l'UPRA Rouge des Prés** pour la promotion de l'Appellation d'origine contrôlée Maine Anjou et la race Rouge des Prés. Son projet fait partie du pôle d'excellence rurale du Haut Anjou Segréen labellisé par l'Etat en décembre 2006.
- **19 850 € pour le programme 2008 de « promotion et qualité » de l'Association pour la Promotion de la Production Cidricole du Maine (APPCM)**

## **TOURISME**

Dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire de "La Loire à Vélo", le Conseil Régional des Pays de la Loire attribue **1,1 M€ au Conseil général de Loire Atlantique** pour la réalisation :

- d'études et de levés topographiques et fonciers sur les sections comprises entre Ancenis et Mauves-sur-Loire, entre Mauves-sur-Loire et la Chapelle-Basse-Mer et entre le Pellerin et Saint-Brévin-les-Pins,
- de travaux d'aménagement de deux sections comprises entre Paimboeuf et Saint-Brévin-les-Pins et entre la Chapelle-Basse-Mer et Mauves-sur-Loire.

### **48 664 € pour des études et levés sur les sections la Chapelle Basse Mer / Mauves sur Loire et le Pellerin / Paimboeuf**

Le Conseil général de Loire Atlantique a mené des études de diagnostic et de réalisation pour l'aménagement des tronçons de « La Loire à Vélo » entre Ancenis / Mauves sur Loire et Paimboeuf / Saint Brévin les Pins (44 - Loire Atlantique). Les objectifs de cette étude étaient de faire un état des lieux complet des contraintes, d'élaborer des scénarios d'aménagement et de définir un programme détaillé de travaux pour le scénario retenu.

Suite aux résultats des études de diagnostic et de programmation, le Conseil général de Loire Atlantique doit également procéder à des levés topographiques complémentaires sur les tronçons concernés.

### **802 676 € pour l'aménagement de la section comprise entre Paimboeuf et Saint Brévin les Pins (projet présenté au titre du Plan Loire Grandeur Nature)**

Dans le prolongement de ces études de diagnostic et de programmation menées depuis 2006, le Conseil général de Loire Atlantique va aménager la section de « La Loire à Vélo » comprise entre Paimboeuf et Saint Brévin les Pins.

Ce tracé, majoritairement en site propre et d'une longueur de douze kilomètres, empruntera une piste bidirectionnelle le long de la RD 77 entre Paimboeuf et Corsept (44 – Loire Atlantique), une voie verte entre Corsept et la Pointe de l'Imperlay puis les voies communales de Saint Brévin les Pins pour rejoindre la place de Bougainville.

Les travaux comprennent l'aménagement de la piste et la pose de la signalisation de police pour un coût total de 1 337 793 € hors taxes

### **250 836 € pour l'aménagement de la section comprise entre la Chapelle Basse Mer et Mauves sur Loire (projet présenté au titre du Plan Loire Grandeur Nature)**

Afin de poursuivre les aménagements réalisés par Nantes Métropole entre Couéron (44 – Loire Atlantique) et Mauves sur Loire (44 –

Loire Atlantique), le Conseil général de Loire Atlantique va par ailleurs aménager la section comprise entre Mauves sur Loire et La Chapelle Basse Mer.

L'itinéraire d'une longueur d'environ cinq kilomètres est très majoritairement en site propre avec la reprise sur la Chapelle Basse Mer d'un chemin d'exploitation maraichère. Il comprend la création d'une passerelle sur la Divatte qui permettra de franchir le cours d'eau et de rejoindre le tracé aménagé par le Conseil général de Maine et Loire.

Les travaux comprennent l'aménagement de la piste et la pose de la signalisation de police pour un coût de 418 060 € hors taxes.

## Environnement et cadre de vie

1,09 M€

- Deux conventions concrétisent la volonté de mise en œuvre d'une coordination régionale en matière de sensibilisation à l'environnement, afin de soutenir l'expertise des acteurs associatifs, qui assurent une réelle proximité auprès du grand public pour ce qui concerne l'éducation à l'environnement et au développement durable :
  - La première convention est conclue avec **l'union régionale des centres permanents d'initiative à l'environnement**, dont la mission est de mieux mutualiser l'ensemble des actions menées localement et de travailler à la transversalité d'un certain nombre de projets en matière d'énergie, de biodiversité, d'expertise notamment auprès des collectivités. 150 000 euros
  - La seconde est conclue avec **le GRAINE, Groupe régional d'animation et d'information la nature et à l'environnement** regroupent près de 70 associations avec, pour mission, de maintenir un réseau associatif à l'échelle de notre région et tirer profit de cette richesse collective pour être au plus près des préoccupations environnementales du territoire régional. (16 000 €)
- **Financement de la restauration de l'écluse de Vair** (70 000 €), dans les marais estuariens.  
Ces restaurations sont essentielles : Ce sont des familles entières qui dépendent de cette bonne maîtrise de l'eau. C'est cette capacité à réguler le niveau d'eau qui permet aux prairies de ne pas être recouvertes, de continuer à y faire de l'élevage, de poursuivre l'activité économique pour les agriculteurs qui y résident et ainsi maintenir ces lieux comme des lieux de vie et d'histoire. C'est la préoccupation qui est la nôtre pour être au plus près de la diversité de nos territoires et de ses habitants.
- Au delà de cela, il faut insister sur les dossiers financés pour une **plus grande protection du littoral (confortement et / ou réfection de digues principalement)**, notamment un certain nombre d'actions liées au territoire vendéen (communauté de communes de Noirmoutier, baie de Bourgneuf) ... pour un montant global de près de **220 000 €**.
- **Enfin, dans le domaine de l'énergie, des équipements publics bénéficient d'aides régionales pour accompagner l'installation de dispositifs de réduction des consommations et / ou d'utilisation d'énergies renouvelables, et pour un montant total, pour cette commission permanente, de près de 564 000 € :**
  - 180 000 € pour 350 logements à Nantes Habitat (44)
  - Plus de 100 000 € pour une ferme activité et la construction d'un bâtiment tertiaire respectant des performances énergétiques (49)
  - près de 40 000 € pour la mise en place d'une chaufferie bois pour la salle multi activités et la piscine à Lassay les Châteaux (53)
  - près de 30 000 € pour la mise en place de capteurs solaires (104 m<sup>2</sup>) sur le groupe scolaire la Pironnière au Château d'Olonne (85).

## Solidarités humaines et territoriales

5,6 M€

- Dans le **domaine de la santé**, la Région finance, accompagne, propose et soutient les initiatives: C'est le cas notamment des financements octroyés pour le bon fonctionnement du **Comité régional et départemental d'éducation et de promotion de la santé et son centre de ressources** (260 000 €), pour une démarche qui touche plus particulièrement les facteurs à risque pouvant générer des maladies pour les jeunes (alcool, tabac...) Il s'agit de questions qui mobilisent particulièrement la Région, compétente en matière d'éducation et d'apprentissage et attentive aux jeunes.
- En matière de **cohésion sociale** : près de **2,5 M€** sont engagés pour la **réhabilitation de près de 700 logements**, sur tous les territoires (pas seulement les agglomérations), ainsi que pour des interventions sur quelques grosses opérations de **requalification urbaine** :
  - près 2 M€ pour la réalisation d'opérations à la communauté urbaine du Mans (création / réhabilitation d'équipements publics, aménagement d'espaces extérieurs, ...)
  - plus de 50 000 € pour des logements locatifs sociaux dans les villes moyennes et en milieu ruralCes opérations en matière d'aménagement d'équipements publics, de démolition de logements locatifs, de création d'équipements sur des territoires généralement sensibles démontrent à quel point l'action publique est nécessaire pour maintenir le lien social et aider les ligériens à mieux vivre.
- Enfin, dans le cadre de la **politique régionale de développement territorial**, un nouveau contrat de territoire va être signé,

celui du **Pays Segréen** (49). Ces contrats sont à la fois structurants pour les territoires, car répondant aux besoins des femmes et des hommes qui y vivent, et produisent un véritable levier en matière d'investissement sur les territoires concernés. A titre d'exemple, il s'agit pour le CTU du Pays segréen d'engager 23 M€ de projets, la Région en étant partenaire à plus de 20 % (5 176 000 €). Parmi les actions décidées par les élus du territoire, on peut relever : le maintien du dernier commerce dans la commune de Juvardeil, la structuration d'une filière bois-énergie sur l'ensemble du Pays, la construction d'un réseau de multi-accueils sur l'ensemble du territoire, ...

Quelques engagements significatifs sont adoptés par ailleurs :

- plus de 400 000 € pour 8 actions en Haute Mayenne dont l'acquisition de fonds documentaires pour les réseaux lecture du Pays, la construction d'un pôle santé, ...),
  - plus de 200 000 € pour 7 actions Yon et Vie (actions favorisant l'accès à l'emploi, amélioration de la qualité de l'habitat, ...),
  - près de 2 M€ pour 3 actions à Laval agglomération (aménagement de pistes cyclables, désenclavement de zones d'habitat et d'activités).
- C'est dans le cadre de cette commission qu'est votée l'enveloppe pour l'Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et familles pour la mise en place de leurs actions (23 335 €)

## Aménagement, infrastructures, transports et déplacements

29 500 €

### Destineo : « tous vos itinéraires, en Pays de la Loire » - de nouvelles fonctionnalités pour davantage d'efficacité

En moins de deux ans d'existence, la centrale de mobilité [www.destineo.fr](http://www.destineo.fr) s'est imposée comme l'un des outils les plus performants pour préparer son voyage, calculer son itinéraire, comparer les différents trajets possibles. La grande originalité du site Destineo réside dans le fait qu'il constitue une plateforme unique pour se déplacer en transports collectifs sur l'ensemble du territoire ligérien. Fruit d'une démarche partenariale exemplaire, le site intègre les informations pratiques recueillies auprès des exploitants des principaux réseaux de transport existants, qu'ils soient urbains, départementaux ou régionaux. Gratuit, simple d'utilisation et fiable, il est devenu le meilleur compagnon du candidat au voyage. Destineo séduit de plus en plus d'utilisateurs, comme en atteste le nombre croissant de connexions enregistrées chaque mois. En raison de sa conception innovante, le site s'est rapidement distingué et a rencontré un écho favorable dans le monde des transports, récoltant plusieurs prix, dont celui décerné fin 2007 à Bruxelles, par le Comité des Régions ou encore le dernier Prix Predit en mai 2008 à Paris.

Le produit reste toutefois évolutif et perfectible. Destineo va ainsi connaître de nouvelles applications, afin de le rendre encore plus fonctionnel (la recherche et la navigation en seront facilitées).

Aide à la mobilité, par excellence, le site devra également être consultable à partir d'un ordinateur de poche. Autre nouveauté, avec le concours de France Telecom, la banque de données du site sera enrichie pour améliorer la recherche d'itinéraires depuis, ou vers la plupart des lieux publics répertoriés dans les Pays de la Loire.

Enfin, Destineo est accessible aux personnes déficientes visuelles, en couplant l'ordinateur à un lecteur vocal.

## AFFAIRES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

- Dans le cadre des **actions internationales de coopération décentralisée Pays de la Loire-Shandong en Chine**, une aide de **10 000 €** à l'Union pour la Formation Continue en Clinique Analytique (UFORCA) est votée pour la mise en place d'un programme de formation en psychiatrie entre la section clinique du Centre Hospitalier Université (CHU) de Nantes et l'hôpital de Qingdao.
- Au titre de **l'information et de la sensibilisation européenne** :
  - une subvention de **41 300 €** est accordée pour EuradioNantes pour ses activités 2008 ainsi
  - 'une subvention de **7 000 €** à l'association "**France Europea**" pour l'organisation de sa réunion semestrielle au sein du lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole Jules Rieffel de Saint Herblain (44).